



Mercredi 17 mars 2021

## 25 EMPLACEMENTS VÉLO SÉCURISÉS POUR LES BÉGLAIS

5 box à vélos viennent d'être installés par Bordeaux Métropole sur la commune de Bègles, afin de faciliter et de sécuriser le stationnement vélo en ville. L'installation de ces vélo box a fait l'objet d'une consultation préalable des habitants, afin de déterminer leur localisation idéale.

5 box à vélos sécurisés ont été installés à Bègles à partir de décembre, selon les lieux d'implantation proposés par les cyclistes amenés à se prononcer via le site internet de la mairie entre septembre et octobre :

- Angle de la rue Tandonnet et Boulevard JJ Bosc
- Rue Schumann, en face de l'arrêt de tram La Belle Rose
- Place Etienne Dolet
- Parvis Saint François, rue Renaudel
- Place César Franck



Ces 5 vélo box de 5 places chacun sont dès à présent mis à disposition des habitants. **Ce service d'abris vélo sécurisé** (verrouillés par clé) **est accessible aux Béglais sur inscription** auprès de La Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives de Bordeaux. L'abonnement annuel de stationnement vélo (d'un coût de 30 €) permet à chaque utilisateur de bénéficier d'un emplacement numéroté qui lui est attribué. Au-delà de la mise en sécurité des vélos, ces abris permettent de protéger les vélos de la pluie et des intempéries.

### ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO EN VILLE

En facilitant le stationnement vélo, levier pour une politique vélo sur le territoire, **Bègles réaffirme sa volonté d'un meilleur partage de l'espace public** entre les usagers. Pour pallier le déficit d'équipements et de stationnement vélo fermés et sécurisés, et encourager les habitants à favoriser ce mode de déplacement, le maire de Bègles – également vice-président à la Métropole délégué aux mobilités, a ainsi décidé de mettre en place sur la commune ce système de location d'emplacement de stationnement vélo proposé par Bordeaux Métropole.